L'industrie de la construction en 2005

Commission
de la construction
du Québec

L'industrie de la construction en 2005

En vertu des mandats qui lui sont confiés, la Commission de la construction du Québec (CCQ) possède des renseignements uniques sur les salariés et les employeurs travaillant sur les chantiers de construction. *L'industrie de la construction en 2005* présente les principales données de 2005. Des tableaux statistiques plus détaillés sont disponibles sur le site Internet de la CCQ, au **www.ccq.org**. Précisons que la plupart des données utilisées concernent les salariés et employeurs assujettis à la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (communément appelée la Loi R-20). La CCQ publie également trois rapports trimestriels conjoncturels, soit la *Revue de l'activité dans l'industrie de la construction*, la *Liste des chantiers importants* et *La construction en région*, lesquels sont disponibles sur son site Internet.

Sommaire

L'industrie de la construction en 2005 1
- Un volume de travail toujours à la hausse : 126 millions d'heures travaillées en 2005 .. 2
- Indicateurs de l'activité dans la construction – 1996-2005 3

Les relations du travail en 2005 4
- Pause dans les négociations 4
- Le projet de loi 135 4

L'activité sectorielle 5
- Les dépenses d'immobilisations dans le bâtiment institutionnel et les travaux de génie donnent le ton 5
- Performance sectorielle positive; seul le bâtiment industriel déçoit 6
- Heures travaillées par secteur – 2003 à 2005 7

L'activité régionale 8
- L'Abitibi-Témiscamingue et la Mauricie – Bois-Francs se hissent aux premières places de la croissance 8
- L'activité régionale en 2005 11
- Projets non résidentiels ayant généré une activité importante en 2005 12

Les employeurs 13
- Ganotec reste en tête de liste 13
- Répartition des employeurs et des heures travaillées selon le nombre moyen de salariés en 2005 13
- Les 10 plus importants employeurs selon les heures assujetties enregistrées à la CCQ en 2005 14
- Les entreprises de la construction : une question de taille et de spécialisation 15

Les salariés 17
- Un niveau record en 28 ans 17
- Roulement des salariés 2003 à 2005 17
- Nombre de salariés, moyenne des heures travaillées et salaire annuel moyen selon le métier et l'occupation en 2005 18
- Un nombre inégalé d'apprentis 19
- Le rajeunissement des travailleurs se concrétise 19
- La répartition des salariés selon le groupe d'âge en 2005 20
- Un salaire horaire moyen majoré 20
- Près de 1 500 femmes sur les chantiers .. 21
- Les femmes dans la construction 21
- Caractéristiques sectorielles dans l'industrie assujettie en 2005 22

Un volume de travail toujours à la hausse : 126 millions d'heures travaillées en 2005

Pour la neuvième année consécutive, la vitalité sur les chantiers de construction stimule la croissance de l'activité, qui fracasse ainsi un volume de travail inégalé en 28 ans. L'industrie de la construction assujettie à la Loi R-20 enregistre un bilan de 125,7 millions d'heures travaillées, dépassant ainsi de 2,7 % le niveau de 2004. Le montant des dépenses d'immobilisations en construction, qui totalise 31,4 millions de dollars, est relativement stable, grâce aux investissements liés à la construction non résidentielle.

Parallèlement, le nombre de travailleurs et de travailleuses s'élève de 3,5 % en 2005 comparativement à 2004, passant de 128 411 à 132 859 personnes. La moyenne annuelle de 946 heures travaillées par salarié accuse une légère baisse de 0,7 % par rapport à 2004, tandis que le salaire annuel moyen, qui se chiffre à 27 637 $, connaît une modeste hausse de 0,9 %. L'industrie a accueilli 13 790 nouveaux travailleurs et travailleuses en 2005. Les femmes continuent à accroître leur présence sur les chantiers, leur nombre ayant augmenté de 13,0 % par rapport à 2004.

On compte 22 150 employeurs actifs en 2005, un nombre supérieur de 4,0 % relativement à 2004. La moyenne d'heures travaillées par employeur s'établit à 5 676 heures.

Indicateurs de l'activité dans la construction – 1996-2005

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005 Nombre	2005 Variation
Activité assujettie											
Nombre de salariés actifs[1]	85 168	85 189	87 999	94 113	98 109	99 981	108 324	118 727	128 411	132 859	3,5 %
Heures travaillées (en millions)	65,3	68,3	72,5	80,5	90,4	90,1	99,2	111,1	122,4	125,7	2,7 %
Moyenne annuelle des heures travaillées par salarié	767	802	824	855	922	901	915	936	953	946	-0,7 %
Salaire annuel moyen ($)[2]	19 205	20 319	21 056	22 150	24 760	24 155	25 216	26 607	27 378	27 637	0,9 %
Masse salariale (en millions $)[2]	1 636	1 731	1 853	2 085	2 429	2 415	2 731	3 159	3 516	3 672	4,4 %
Nombre d'employeurs actifs	17 239	17 598	17 879	18 673	18 778	18 895	19 317	20 121	21 308	22 150	4,0 %
Dépenses d'immobilisations en construction[3] (en millions $ courants)	15 878	15 507	16 794	16 259	17 676	19 757	23 442	26 098	31 183	31 369	0,6 %
- non résidentiel	8 652	8 398	9 743	8 803	9 876	10 328	11 323	12 046	13 585	14 177	4,4 %
- résidentiel	7 226	7 109	7 051	7 456	7 800	9 429	12 119	14 053	17 597	17 192	-2,3 %
Nombre de logements mis en chantier	23 220	25 896	23 138	25 742	24 695	27 682	42 452	50 289	58 448	50 910	-12,9 %

1. Salariés ayant travaillé au moins une heure dans l'année.
2. Incluant les indemnités de congé, les primes et les heures supplémentaires.
3. Inclut l'ensemble des travaux de construction exécutés au Québec et non seulement ceux assujettis à la Loi R-20.

Source : CCQ, Statistique Canada, SCHL

Les relations du travail en 2005

Pause dans les négociations

L'année 2005 constitue une pause sur le plan de la négociation des conventions collectives. Rappelons que les conventions collectives de la construction ont été signées en août 2004 et qu'elles sont valides jusqu'en avril 2007. Les ententes ne comportaient aucune hausse de salaire pour 2004, mis à part un rattrapage de 1 % dans le résidentiel lourd en 2004.

Des hausses de 3,8 % et de 3,7 % ont été accordées pour 2005 et 2006. Dans l'ensemble, les charges salariales totales augmentent de 3,6 % par année sur la période couverte par les conventions, ce qui inclut le passage, le 1er janvier 2005, d'un régime de retraite à prestations déterminées à un régime à cotisations déterminées. Les dernières négociations se sont déroulées sous la responsabilité, pour la partie syndicale, du Conseil conjoint de la FTQ-Construction et du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International), majoritaire lors du scrutin syndical de juin 2003. Du côté patronal, la Loi R-20 confie la responsabilité des négociations à l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) pour le secteur résidentiel, à l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) pour le secteur génie civil et voirie, tandis que l'Association de la construction du Québec (ACQ) mène celles des secteurs institutionnel/commercial et industriel. L'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) s'occupe de la négociation des clauses communes (avantages sociaux, griefs, etc.).

Le projet de loi 135

Adopté le 8 décembre 2005, le projet de loi 135[1] met en place certaines des recommandations de la commission d'enquête sur le chantier de Gaspésia. Rappelons que la Commission d'enquête sur les dépassements de coûts et de délais au chantier de la Société Papiers Gaspésia de Chandler, présidée par le juge Robert Lesage, a été créée en avril 2004. Elle vise à faire la lumière sur les raisons qui ont amené le budget du projet à passer de 493 millions de dollars à 693 millions de dollars. La Commission d'enquête tient 41 jours d'audience, dont six à Percé et trente-cinq à Québec. Le rapport final, qui contient 27 recommandations, est déposé le 3 mai 2005.

Ainsi, le projet de loi vient accroître la portée des interdictions relatives à l'intimidation et à la discrimination, en l'étendant à toute personne ou association, tandis que la loi ne visait autrefois que l'employeur. Il permet aussi à une personne de porter plainte, non plus au ministre du Travail, mais auprès de la Commission des relations du travail, sur les questions relatives au respect de la liberté syndicale. Ce n'est plus le ministre du Travail, mais la CCQ qui doit maintenant faire enquête chaque fois qu'une plainte écrite lui signale une infraction quelconque à la loi. Les amendes sont augmentées et les règles relatives à l'éligibilité aux postes de délégués de chantier sont resserrées.

Le projet de loi 135 intervient aussi sur d'autres aspects. Il confirme notamment la scission du Conseil conjoint en deux entités, soit la FTQ-Construction et le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International). Les deux associations, qui se sont fusionnées en 1998, sont de nouveau reconnues comme distinctes aux fins du vote d'allégeance syndicale qui doit se tenir en juin 2006. Ce vote servira à établir la représentativité des différentes associations syndicales et déterminera aussi la majorité syndicale responsable des prochaines négociations. Le projet ajoute aussi deux exclusions au champ d'application de la Loi, soit les travaux relatifs aux parcs de résidus miniers et aux serres destinées à la production agricole.

1. Projet de loi 135 (2005, chapitre 42), *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*, sanctionné en décembre 2005.

L'activité sectorielle

Les dépenses d'immobilisations dans le bâtiment institutionnel et les travaux de génie donnent le ton

En 2004, les dépenses d'immobilisations réalisées par les administrations publiques, les entreprises et les particuliers avaient dépassé le cap des 30 milliards de dollars (en dollars courants), enregistrant ainsi une vive croissance de 19,5 % par rapport à 2003. L'année 2005 affiche un montant légèrement supérieur (+ 0,6 %), s'établissant à 31,4 milliards de dollars et représentant près du double des montants enregistrés à la deuxième moitié des années 1990. La vigueur est particulièrement manifeste du côté des investissements réalisés dans la construction non résidentielle, tandis qu'on assiste à un premier déclin en six ans du côté de la construction résidentielle.

Les dépenses d'immobilisations dans la construction non résidentielle affichent une croissance de 4,4 % en 2005 par rapport à 2004. Ce sont les investissements dans le bâtiment institutionnel qui tirent leur épingle du jeu en 2005, en progressant de 11,4 % relativement à 2004, grâce à l'augmentation des dépenses dans les secteurs de l'enseignement, de la santé et de l'assistance sociale. Les dépenses d'immobilisations du côté des travaux de génie suivent de près avec une hausse de 8,3 %, attribuable aux administrations publiques et aux services publics (incluant la production d'électricité et les réseaux d'aqueduc et d'égout). Pour ce qui est du montant d'investissement alloué à la construction commerciale (commerce de détail ou de gros, finances et assurances), il est comparable à celui de 2004 (+ 0,3 %).

Par ailleurs, les difficultés du secteur manufacturier se poursuivent en 2005. Les investissements dans le bâtiment industriel chutent de 20,7 %, tandis que les dépenses des manufacturiers en machinerie et équipement baissent dans une moindre mesure, soit de 1,2 % comparativement à 2004.

En 2005, il y a également eu moins de dépenses du côté des immobilisations reliées à la construction résidentielle. En effet, celles-ci reculent de 2,3 % par rapport à 2004, étant surtout affaiblies par la réduction de 5,2 % des investissements dans la construction neuve, tandis que du côté de la rénovation, les investissements s'accroissent de 1,7 %. On observe une chute de 12,9 % du nombre de logements mis en chantier en 2005 par rapport à 2004, le ramenant à 50 910, un niveau qui demeure tout de même élevé. La construction de logements fléchit, particulièrement dans les municipalités comptant moins de 10 000 habitants, soit de 17,6 %, comparativement à une baisse de 11,7 % dans les centres urbains de 10 000 habitants et plus.

Performance sectorielle positive ; seul le bâtiment industriel déçoit

L'évolution des investissements en construction peut diverger de celle des heures déclarées à la CCQ, puisque ces dernières ne constituent qu'un sous-ensemble des heures travaillées sur les chantiers de construction du Québec. La *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* exclut un bon nombre de travaux de son champ d'application, notamment la rénovation résidentielle. En 2005, la légère hausse du total des dépenses d'investissements en dollars courants équivaut à une diminution de 4 % en dollars constants, compte tenu de l'inflation.

En 2005, le volume total d'heures travaillées ne suit donc pas la tendance réelle des investissements, puisqu'il augmente à un rythme soutenu de 2,7 %, passant de 122,4 millions d'heures en 2004 à 125,7 millions d'heures en 2005. Seul le secteur industriel affiche une performance décevante.

Le bâtiment **industriel** rapporte 14,8 millions d'heures travaillées et connaît une année difficile. Il essuie un recul de 10,5 % à la suite du parachèvement, en mai 2005, de l'Aluminerie Alouette à Sept-îles (1 400 M$). La majeure partie des travaux découle des projets de raffineries, de l'industrie lourde et des mines. Parmi les projets qui ont démarré en 2005, se démarquent la mine Goldex de Agnico-Eagle (176 M$) à Val-d'Or, la modernisation des équipements de raffinage d'Ultramar (150 M$) à Saint-Romuald, l'imprimerie et les bureaux de Quebecor Média (110 M$) à Mirabel, l'usine d'éthanol Les Alcools de commerce (110 M$) à Varennes et l'usine de cogénération de Kruger (85 M$) à Bromptonville. Ces projets s'ajoutent à ceux qui ont vu le jour en 2004, tels la modernisation de l'usine de QIT-Fer et Titane (489 M$) à Sorel-Tracy et l'usine de désulfuration d'Ultramar (350 M$) à Saint-Romuald.

Le secteur **institutionnel** et **commercial** fracasse un record en 2005. Il accumule 61,7 millions d'heures travaillées, soit un volume supérieur de 6,5 % à celui de l'année précédente. Après une année 2004 effervescente, le bâtiment institutionnel poursuit sa montée en 2005. De nombreux projets d'envergure sont entrepris, tels que le Centre universitaire de santé McGill (1 100 M$), les bureaux et les résidences pour étudiants de l'UQAM (325 M$) et la réfection du sanctuaire de l'Oratoire Saint-Joseph (75 M$) à Montréal, en plus des divers agrandissements d'hôpitaux. Pour ce qui est de la construction commerciale, les grandes chaînes poursuivent leurs plans de développement et certains centres commerciaux effectuent des travaux de modernisation pour faire face à la concurrence des mégacentres. Quelques chantiers importants démarrent, par exemple le complexe commercial Faubourg Boisbriand à Boisbriand (200 M$), le centre commercial Quartiers Dix30 à Brossard (200 M$) et l'Hôtel-Condo Le Crystal de la Montagne à Montréal (80 M$). Ils s'ajoutent à ceux déjà en cours en 2004, tels la station touristique (phases 3 et 4) d'Intrawest à Mont-Tremblant (1 000 M$) et le mégacentre Le Plateau Saint-Joseph à Sherbrooke (175 M$).

Quant au volume de travail généré par les travaux de **génie civil** et **voirie**, il dépasse, avec ses 22,9 millions d'heures, celui enregistré en 2004 de 2,7 %. Tous les segments contribuent à l'accroissement, tant les projets d'énergie électrique, que les travaux portuaires, routiers ou d'infrastructures. Ce n'est que vers la fin de l'année que l'activité perd son souffle, particulièrement sur le chantier Eastmain 1 (2 300 M$) de la Baie-James qui tire à sa fin. Quelques projets sont mis en chantier en 2005, tels les barrages électriques Chute-Allard et Rapides-des-Cœurs en Haute-Mauricie (700 M$), la réfection du poste électrique de Saint-Jean-Chrysostome (191 M$), de même que la rénovation et l'automatisation des turbines-alternateurs de la centrale La Tuque (179 M$) d'Hydro-Québec. D'autres travaux se poursuivent aussi : ceux de la centrale électrique au gaz de TransCanada Énergie à Bécancour (500 M$), l'agrandissement et la rénovation des installations portuaires de la Société du Vieux-Port de Montréal (152 M$) et la réfection des centrales Outardes 3 et 4 d'Hydro-Québec (140 M$ et 140,8 M$ respectivement).

Quant au secteur **résidentiel**, malgré le déclin du nombre de logements mis en chantier, le volume de travail de 26,4 millions d'heures est supérieur de 2,7 % à celui de 2004. L'évolution à contre-courant des heures travaillées relativement aux mises en chantier de logements est attribuable au délai de construction, ainsi qu'à la majoration de la qualité ou de la taille des unités construites. Un ralentissement, amorcé dès le début de l'année 2005, porte en effet le nombre de logements bâtis à 50 910, comparativement aux 58 448 unités construites un an auparavant, soit une baisse significative de 12,9 %. Il s'agit de la première décroissance en cinq ans. De fortes chutes touchent les mises en chantier de logements locatifs (-19 %), de maisons individuelles (-17 %) et de copropriétés (-17 %).

Heures travaillées par secteur[1] – 2003 à 2005 (en millions)

	2003	2004	2005
Total	111,1	122,4	125,7
Variation	12,0 %	10,2 %	2,7 %
Construction non résidentielle	89,4	96,8	99,4
	9,8 %	8,2 %	2,7 %
Génie civil et voirie	18,7	22,3	22,9
	9,5 %	19,2 %	2,7 %
Industrielle	16,5	16,6	14,8
	25,4 %	0,6 %	-10,5 %
Institutionnelle et commerciale	54,3	57,9	61,7
	5,9 %	6,7 %	6,5 %
Construction résidentielle	21,7	25,7	26,4
	22,3 %	18,4 %	2,7 %

1. Après redistribution des heures non identifiées à un secteur.

Source : CCQ

L'activité régionale

L'Abitibi-Témiscamingue et la Mauricie–Bois-Francs se hissent aux premières places de la croissance

L'Abitibi-Témiscamingue bénéficie d'une activité effervescente dans tous les secteurs de la construction et enregistre la plus forte croissance (25,6 %) des heures travaillées en 2005. L'abondance de travaux de génie civil et voirie ainsi que la robustesse du secteur industriel suscitent également un essor de 23,7 % des heures travaillées dans la région de la Mauricie–Bois-Francs. En revanche, une baisse prononcée frappe la Côte-Nord qui encaisse un renversement du bâtiment industriel et des travaux de génie.

Après une accalmie en 2004, l'activité s'accélère dans la région du **Bas-Saint-Laurent–Gaspésie** en 2005. Le volume de travail se solde par 3,2 millions d'heures travaillées, affichant ainsi un accroissement de 10,5 % comparativement à 2004. Le secteur institutionnel et commercial génère une hausse de 13,7 % tirant profit du développement de la station touristique Chics-Chocs (62 M$) et de la construction de deux magasins à grande surface, Ameublements Tanguay (9 M$) et Loblaws-Maxi (7 M$). Parallèlement, le secteur génie civil et voirie affiche une croissance de 11,5 % et atteint un volume de travail jamais enregistré auparavant. En plus de compter sur la réfection de la route 185 (108 M$), plusieurs autres travaux de réfection de routes et d'infrastructures portent fruit dans ce secteur. Par ailleurs, le secteur résidentiel prend part à la croissance avec un gain de 18,4 % des heures travaillées, malgré la diminution de 5,6 % des logements mis en chantier comparativement à 2004. Par contre, dans le bâtiment industriel l'activité décélère de 23,7 %, composant avec quelques chantiers d'usines qui arrivent à terme en fin d'année.

Le bilan de 4,3 millions d'heures travaillées dans la région du **Saguenay–Lac-Saint-Jean** marque une rechute de 3,4 % en 2005. La vigueur des travaux de génie, la performance positive de la construction résidentielle et la fermeté du bâtiment institutionnel/commercial n'ont pas été suffisantes pour compenser le fléchissement de 43,2 % du volume de travail dans le secteur industriel. Les difficultés vécues par le secteur de la foresterie et le report du chantier de l'usine de recyclage de brasques d'Alcan (250 M$) nuisent au redressement du secteur industriel. Cependant, le chantier du complexe hydroélectrique Péribonka IV (1 300 M$), ainsi que les travaux routiers et d'infrastructures génèrent beaucoup de travail. De la même façon, la vigueur de la construction résidentielle a eu un impact sur l'accroissement de 6,7 % des heures de travail rapportées, de même que dans le gain de 14,8 % du nombre de logements mis en chantier. Quant au secteur institutionnel et commercial, il s'en tire avec une légère hausse de 2,0 %, comptant notamment sur la construction d'un magasin IGA (5 M$) à Dolbeau-Mistassini.

En ce qui a trait à la région de **Québec**, le total de 18,0 millions d'heures travaillées engendre une croissance de 10,3 % en 2005 relativement à 2004. Ce dynamisme provient du secteur génie civil et voirie, où le volume de travail augmente de 21,1 %. Les projets se multiplient tant du côté des routes que de celui des infrastructures municipales, tels la réfection de l'échangeur sur l'autoroute 40/540 (30 M$), la reconstruction du pont Juneau (26,7 M$) à Saint-Nicolas, l'élargissement de l'autoroute 20 (30 M$) à Lévis et le prolongement de l'autoroute du Vallon (47 M$). Le volume de travail dans le secteur institutionnel et commercial se distingue également avec une croissance de 12,2 % en raison de divers chantiers importants, notamment celui du mégacentre Rive-Sud d'Invanhoe Cambridge (45 M$), celui du CHUQ (40,2 M$), celui de l'hôtel Château Laurier (25 M$) et celui du CHSLD-CLSC La Source (16,6 M$). Pour sa part, bien que le nombre de logements mis en chantier s'essouffle (-4,3 %), le volume de travail s'accroît de 7,4 % par rapport à 2004 dans le secteur résidentiel. Seul le bâtiment industriel génère un volume de travail inférieur de 9,9 % à celui de 2004, puisque quelques projets d'usines approchent leur parachèvement, dont celui de l'usine de désulfuration d'Ultramar à Saint-Romuald (350 M$).

Dans la région de la **Mauricie–Bois-Francs**, les 7,4 millions d'heures réalisées en 2005 représentent le plus fort niveau de travail des

quinze dernières années. Il s'agit d'un gain de 23,7 % par rapport à 2004. Les travaux de génie civil et voirie ainsi que le bâtiment industriel enregistrent les plus fortes hausses, soit respectivement 60,5 % et 61,7 %. D'une part, les travaux de génie sont soutenus par quelques chantiers d'envergure, dont ceux de la centrale électrique au gaz de TransCanada Énergie (500 M$), des barrages électriques Chute-Allard et Rapides-des-Cœurs (700 M$) et celui de la centrale La Tuque (179 M$). D'autre part, le secteur industriel a tiré profit de trois projets majeurs, soit l'imprimerie de Transcontinental (20 M$) à Louiseville, l'atelier de blanchiment et de traitement des effluents d'Abitibi-Consolidated (15 M$) à Shawinigan, ainsi que de l'usine d'Air Liquide Canada (10 M$) à Bécancour. En outre, le secteur institutionnel et commercial connaît une hausse d'activité de 2,4 %, alimentée par quelques projets, comme la construction d'un magasin Home Depot à Victoriaville, la modernisation du collège Notre-Dame de l'Assomption à Nicolet et l'aménagement d'un centre commercial à Trois-Rivières. Quant au secteur résidentiel, le nombre de logements mis en chantier et le volume de travail évoluent en sens contraire, l'un diminuant de 4,2 % et l'autre augmentant de 4,5 %.

La région de l'**Estrie** enregistre 4,3 millions d'heures de travail en 2005, soit 5,2 % de plus qu'en 2004. Après quatre années consécutives de baisse, le volume de travail dans le secteur industriel se redresse, augmentant de 12,3 %, grâce au démarrage de deux projets d'envergure : la construction de l'usine de cogénération de Kruger (85 M$) à Bromptonville et l'agrandissement de l'usine de Tasifa Canada (12 M$) à Lac-Mégantic. La hausse de 11,2 % de l'activité dans le secteur génie civil et voirie suit de près, en raison de divers travaux routiers et d'infrastructures. En ce qui concerne les heures de travail dans la construction institutionnelle et commerciale, elles poursuivent leur ascension, gagnant 4,8 % par rapport à 2004. Deux projets majeurs sont demeurés en tête de liste en 2005 : le développement commercial et résidentiel du Groupe Saint-Pierre (55 M$) de même que le mégacentre Le Plateau Saint-Joseph de First Pro (175 M$). En 2005, le chantier du Pavillon des sciences de la vie de l'Université de Sherbrooke voit le jour, ainsi que d'autres projets, comme la construction d'un magasin Home Depot, d'un chalet au Club de golf Memphrémagog et d'une école de la Commission scolaire des sommets de Magog. Enfin, le nombre de mises en chantier de logements fléchit de 22,3 % comparativement à 2004, sans toutefois modifier le volume de travail de ce secteur qui progresse de 1,3 %.

La région du **Grand Montréal** jouit d'une croissance de 4,9 % en 2005, portant son volume de travail à 74,6 millions d'heures. Ce volume de travail établit un nouveau record pour les vingt-cinq dernières années, généré par tous les secteurs de la construction. Le bâtiment industriel occupe le premier rang de la croissance, avec un regain de 12,8 % des heures travaillées. Ce dernier est revigoré par la modernisation de l'usine de QIT- Fer et Titane (489 M$) à Sorel-Tracy, par la construction de l'usine d'éthanol Les Alcools de commerce (110 M$) à Varennes, par la mise aux normes de l'usine de Pétro-Canada (245 M$) et par la modernisation de la raffinerie de Produits Shell Canada (200 M$) à Montréal. L'activité dans le secteur institutionnel et commercial poursuit sa progression avec un gain de 4,8 % des heures travaillées. Du côté institutionnel, des projets hospitaliers et universitaires sont en cours, tels les travaux préparatoires du Centre universitaire de santé McGill (1 100 M$) à Montréal, la rénovation du Centre hospitalier Honoré-Mercier (120 M$) à Saint-Hyacinthe et l'aménagement du complexe biomédical et pharmaceutique de l'Université de Montréal (109,3 M$). Du côté commercial, mentionnons le complexe commercial du Faubourg Boisbriand (200 M$) à Boisbriand, le centre commercial Quartier Dix30 de GPG-Devimco (200 M$) à Brosssard, les phases 3 et 4 de la station touristique d'Intrawest (1 000 M$) et la phase 3 du centre de villégiature Cap Tremblant de la Corporation de développement Intersite-Wyndham (100 M$) au Mont-Tremblant. Pour sa part, le secteur génie civil et voirie profite de la construction de routes et d'infrastructures et élève son volume de travail de 1,2 % par rapport à 2004. Enfin, la construction résidentielle affiche une augmentation de 3,5 % du côté des heures travaillées, même si le nombre de logements mis en chantier se replie de 11,4 % comparativement à 2004.

En 2005, le volume de travail s'accroît de 3,2 % par rapport à 2004 dans la région de l'**Outaouais**. Il s'établit à 4,6 millions d'heures, atteignant ainsi un nouveau sommet en vingt-six ans, et ce, malgré les baisses observées dans la construction résidentielle. Cette dernière accuse une baisse importante à la fois des heures travaillées et du nombre de logements mis en chantier, lesquels chutent respectivement de 17,7 % et de 34,3 %. C'est la construction non résidentielle qui génère la croissance. D'abord, l'abondance des travaux de génie rehausse l'activité de 36,9 %, avec des projets tels que celui de l'autoroute 50 (322,5 M$) et celui de l'axe McConnell/Laramée (55 M$), en plus de tirer profit du chantier de la Centrale Mercier (140 M$). Ensuite, le bâtiment industriel se redresse avec un essor de 35,2 %, stimulé par le chantier de modernisation de l'usine de Bowater (10 M$). Finalement, la construction institutionnelle et commerciale bénéficie d'une remontée de 9,1 %. Elle compte, entre autres, sur la construction d'un immeuble à bureaux de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (34,5 M$) et la rénovation du Centre hospitalier des Vallées de l'Outaouais (10,4 M$).

Un peu plus de 2 millions d'heures sont rapportées en **Abitibi-Témiscamingue** en 2005, soit 25,6 % de plus qu'en 2004. Tous les secteurs jouissent de croissances importantes. Le secteur industriel se démarque dès le début de l'année et son volume de travail fait un bond de 47,2 %. Des travaux revivifient l'activité sur les chantiers industriels, comme ceux effectués à l'usine de poutres LVL de Temlam (130 M$) à Amos et la modernisation de l'usine de Tembec (110 M$) à Témiscaming. On assiste également à l'expansion des chantiers miniers, notamment avec le projet de Agnico-Eagle - Mine Goldex (176 M$) à Val-d'Or, celui de mines Aurizon (100 M$) à Villebois et celui de Falconbridge (33 M$) à Katinniq. Pour sa part, le secteur institutionnel et commercial participe à l'accroissement, avec une hausse de 18,6 % engendrée par la construction de deux magasins à grande surface, Loblaws-Maxi à Rouyn-Noranda (7 M$) et Provigo à Ville-Marie (5,5 M$). De même, les travaux de génie, en particulier ceux réalisés sur les sites des centrales électriques Rapide-des-Quinze (145 M$), Rapide-Deux et Rapide-Sept (130 M$), enregistrent une hausse de 17,7 % des heures travaillées en 2005 par rapport à 2004. De la même façon, la construction résidentielle enregistre, pour une quatrième année d'affilée, une poussée de 31,7 % de son volume de travail, et ce, malgré une diminution de 1,8 % des logements mis en chantier.

Dans la région de la **Baie-James**, le volume de travail atteint 2,7 millions d'heures en 2005, soit un déclin de 5,2 % comparativement à 2004 en raison de la décélération des travaux liés au chantier du complexe hydroélectrique Eastmain 1 (2 300 M$), dont le parachèvement approche.

Le volume de travail sur la **Côte-Nord**, qui affiche 2,7 millions d'heures, essuie une perte de 57,8 % en 2005 comparativement à 2004, causée par l'affaissement tant du bâtiment industriel que des travaux de génie. Ces deux secteurs connaissent des replis respectifs de 74,7 % et de 51,1 %. Ils subissent l'impact du parachèvement simultané des chantiers Alouette (1 400 M$) et Toulnustouc (1 100 $M). Toutefois, la réfection des centrales Outardes 3 (140 M$) et 4 (140,8 M$) est en cours. À l'opposé, la construction institutionnelle et commerciale culmine l'année 2005 avec un regain de 12,4 % des heures travaillées. Outre la construction du centre communautaire du Conseil de bande de Betsiamites (5 M$) et l'aménagement du parc touristique du centre Boréal (5 M$) à Baie-Comeau, d'autres projets de moindre envergure ont contribué à la vitalité de ce secteur. Pour sa part, l'activité de la construction résidentielle croît de 10,6 %, en dépit du ralentissement de 4,0 % des mises en chantier de logements.

L'activité régionale en 2005

	Heures travaillées dans la région (en milliers)	Variation annuelle	Nombre de salariés domiciliés dans la région	Nombre d'employeurs
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	3 244	10,5 %	5 068	897
Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 267	-3,4 %	6 442	754
Québec	18 047	10,3 %	20 501	3 524
Mauricie–Bois-Francs	7 412	23,7 %	8 952	1 498
Estrie	4 285	5,2 %	4 985	993
Grand Montréal	74 606	4,9 %	74 204	12 754
Outaouais	4 551	3,2 %	6 265	952
Abitibi-Témiscamingue	2 008	25,6 %	2 662	381
Baie-James	2 748	-5,2 %	111	7
Côte-Nord	2 683	-57,8 %	2 971	253
Ensemble du Québec[1]	125 733	2,7 %	132 859	22 150

1. Le total comprend les heures non identifiées à une région de travail ou effectuées par des salariés ou des entreprises provenant de l'extérieur du Québec.

Source : CCQ

Projets non résidentiels ayant généré une activité importante en 2005

Propriétaire	Description	Valeur (en millions $)
Hydro-Québec	Complexe hydroélectrique Eastmain-1 (Baie-James)	2 300
Hydro-Québec	Centrale électrique complexe Péribonka IV(Lac-Saint-Jean)	1 300
Centre universitaire de santé McGill (CUSM)	Hôpital (Montréal)	1 100
Intrawest	Station touristique, phases 3 et 4 (Mont-Tremblant)	1 000
AMT (STCUM)	Prolongement du métro (Laval)	804
Hydro-Québec	Barrages électriques Chute-Allard et Rapides-des-Cœurs (Haute-Mauricie)	700
TransCanada Énergie	Centrale électrique au gaz (Bécancour)	500
QIT-Fer et Titane	Modernisation d'usine (Sorel-Tracy)	489
Ultramar	Usine de désulfuration (Saint-Romuald)	350
Ministère des Transports	Prolongement autoroute 50 (Masson-Angers/Lachute)	323
Pétro-Canada	Modification d'usine pour mise aux normes (Montréal)	245
Faubourg Boisbriand	Complexe commercial (Boisbriand)	200
Produits Shell Canada	Modernisation de raffinerie (Montréal)	200
Hydro-Québec	Réfection de poste électrique (Saint-Jean-Chrysostome)	191
Hydro-Québec	Rénovation et automatisation des turbines-alternateurs (La Tuque)	179
Agnico-Eagle - Mine Goldex	Mine (Val-d'Or)	176
First Pro	Mégacentre commercial Le Plateau Saint-Joseph (Sherbrooke)	175
Société du Vieux-Port de Montréal	Agrandissement et rénovation des installations portuaires (Montréal)	152
Ultramar	Modernisation des équipements de raffinage (Saint-Romuald)	150
Hydro-Québec	Réfection du barrage et de la centrale Rapide-des-Quinze (Notre-Dame-du-Nord)	145
Hydro-Québec	Réfection de la centrale Outardes 4 (Côte-Nord)	141
Hydro-Québec	Réfection de la centrale Outardes 3 (Côte-Nord)	140
Hydro-Québec	Centrale Mercier (Rivière Gatineau)	140
Hydro-Québec	Centrales électriques Rapide-Deux et Rapide-Sept (Abitibi)	130
Centre hospitalier Honoré-Mercier	Rénovation d'hôpital (Saint-Hyacinthe)	120
Hydro-Québec	Ligne électrique Eastmain 1/Némiscau (Baie-James)	115
Les Alcools de commerce	Usine d'éthanol (Varennes)	110
Quebecor Média	Imprimerie et bureaux (Mirabel)	110
Mines Aurizon	Modernisation de la mine Casa Berardi (Villebois)	102
Corporation de développement Intersite – Wyndham	Centre de villégiature phase 3 Cap Tremblant (Mont-Tremblant)	100

Source : CCQ

Les employeurs

Ganotec reste en tête de liste

L'année 2005 marque la onzième année consécutive de croissance du nombre d'employeurs qui déclarent des heures travaillées à la CCQ. Plus précisément, 22 150 employeurs sont actifs dans l'industrie de la construction en 2005, soit un nombre dépassant de 4,0 % celui de 2004 qui se chiffrait à 21 308. La moyenne des heures rapportées par employeur diminue modestement en 2005 pour s'établir à 5 676.

Les deux secteurs où le nombre d'employeurs est le plus élevé demeurent celui du bâtiment institutionnel et commercial, totalisant 13 006 employeurs, et celui de la construction résidentielle, qui compte 12 212 employeurs. Un nombre inférieur d'employeurs déclarent des heures travaillées dans le bâtiment industriel et dans les travaux de génie civil et voirie, soit respectivement 1 872 et 1 992 employeurs. Bien que la majorité des employeurs se spécialise dans un seul secteur, une partie d'entre elle (29 %) est active dans plusieurs secteurs de la construction à la fois.

Malgré le fait que 18 347 employeurs comptant moins de six salariés représentent 82,8 % de l'ensemble des employeurs de la construction, ils ne déclarent que 26,1 % des heures travaillées. À l'inverse, on recense 510 employeurs embauchant plus de 25 travailleurs : ceux-ci rapportent 36,7 % de l'ensemble des heures travaillées. La moyenne annuelle de salariés embauchés par un employeur est de 4,6 en 2005. La moyenne la plus élevée, soit 8,3 salariés par employeur, est enregistrée dans le secteur génie civil et voirie. Le secteur industriel suit avec une moyenne de 6,9 travailleurs par employeur. Enfin, les moyennes observées dans la construction institutionnelle/commerciale et résidentielle se situent sous celle de l'ensemble de l'industrie, soit respectivement 4,3 et 2,5 salariés par employeur.

Près de la moitié (44,4 %) des employeurs font appel aux services des charpentiers-menuisiers et près du quart (22,3 %) embauchent des manœuvres. Les électriciens (11,5 %), les peintres (8,3 %) et les opérateurs d'équipement lourd (7,4 %) sont également présents dans plusieurs entreprises.

Répartition des employeurs et des heures travaillées selon le nombre moyen de salariés en 2005

Nombre de salariés[1]	Nombre d'employeurs	Proportion	Heures travaillées (en milliers)	Proportion
1 à 5	18 347	82,8 %	32 841	26,1 %
6 à 10	2 084	9,4 %	20 089	16,0 %
11 à 25	1 209	5,5 %	26 685	21,2 %
26 à 50	350	1,6 %	18 116	14,4 %
51 à 100	117	0,5 %	13 430	10,7 %
101 à 200	28	0,1 %	6 237	5,0 %
201 et plus	15	0,1 %	8 335	6,6 %
Total	22 150	100,0 %	125 733	100,0 %

1. Selon le nombre moyen de salariés observé au cours des seuls mois durant lesquels l'employeur a embauché un ou des salariés.

Source : CCQ

Huit employeurs qui se classaient en 2004 parmi les dix plus importants employeurs de la province se trouvent toujours sur cette liste en 2005. Pour la cinquième année consécutive, Ganotec, qui effectue l'essentiel de son chiffre d'affaires dans le bâtiment industriel, figure en tête de la liste. Malgré une baisse importante des heures enregistrées, Aecon demeure au deuxième rang dans l'ensemble, mais au premier rang en ce qui concerne les travaux de génie. Pour sa part, Transelec/Common monte au troisième rang, son activité étant concentrée dans le secteur génie civil et voirie. Hervé Pomerleau, qui se classait neuvième en 2004, figure au quatrième rang en 2005, favorisé par sa présence dans le secteur institutionnel et commercial. Quant aux autres figurants de la liste des dix plus importants employeurs en 2005, trois se concentrent dans le secteur institutionnel et commercial, deux dans le secteur génie civil et voirie et un autre dans le secteur industriel.

Les 10 plus importants employeurs selon les heures assujetties enregistrées à la CCQ en 2005

Nom[1]	Heures enregistrées
Ganotec	2 236 371
Groupe Aecon	762 291
Transelec / Common	546 198
Hervé Pomerleau	529 551
Gastier MP	520 418
Les Coffrages CCC	467 366
Sintra - Centre du Québec	434 560
Guay	432 123
EBC	399 680
La Compagnie Électrique Britton	383 909

1. Une entreprise peut avoir plusieurs filiales ou être liée financièrement à d'autres et peut être inscrite sous plusieurs numéros d'employeur auprès de la CCQ. Chacun de ces numéros est considéré comme un employeur distinct.

Source : CCQ

Les entreprises de la construction : une question de taille et de spécialisation

La construction compte au nombre des industries où les petites entreprises sont les plus présentes

D'après Statistique Canada, en 2003, le Québec comptait 47 397 entreprises de construction. La moitié d'entre elles, soit 23 823 entreprises, étaient de véritables employeurs, les autres étant plutôt considérées comme des entrepreneurs autonomes, donc sans employés. Les employeurs de la construction comptent pour 10 % des employeurs québécois, tandis que l'emploi dans le secteur de la construction représente 5 % de l'ensemble des emplois. Ces statistiques viennent corroborer le fait que les entreprises de construction comptent relativement peu d'employés comparativement aux autres secteurs. Toujours selon les données de Statistique Canada, 72,5 % des employeurs de la construction sont en effet des « micro-entreprises », comptant de un à quatre employés, relativement à 63,1 % pour l'ensemble des industries québécoises. Les industries similaires à la construction sur ce plan sont l'agriculture, la forêt, la pêche et la chasse (82,9 %), le transport et l'entreposage (75,2 %), de même que les services professionnels et techniques (75,8 %). En comparaison, le secteur de la fabrication comporte des entreprises plus grosses : seulement 47,2 % comptent moins de cinq salariés.

Les deux tiers n'embauchent que des travailleurs d'un seul métier

La construction est un secteur qui recourt souvent à la sous-traitance. Compte tenu de la petite taille des entreprises de construction, de nombreux employeurs sont très spécialisés. D'après les données de la CCQ, les deux tiers des 22 150 employeurs recensés en 2005 n'embauchent d'ailleurs que des travailleurs d'un seul métier ou occupation. Environ 80 % des employeurs qui embauchent des mécaniciens d'ascenseur, des électriciens ou des mécaniciens en protection-incendie œuvrent strictement dans ces métiers. Les monteurs-mécaniciens (vitriers) et les tuyauteurs travaillent également souvent seuls au sein d'une entreprise.

Les briqueteurs-maçons, les boutefeux et les poseurs de systèmes intérieurs travaillent souvent en tandem avec des travailleurs d'autres métiers ou occupations. Un employeur sur cinq fait d'ailleurs appel à des travailleurs de deux métiers différents à la fois. Enfin, seulement un employeur sur six embauche des travailleurs de plus de deux métiers ou occupations différents. La palme de la diversité revient à quatre employeurs, qui embauchent chacun des travailleurs de vingt métiers différents ou plus. Ils forment en quelque sorte la « Société des nations » de la construction.

1. Les occupations sont ici regroupées en une douzaine de catégories.

Employeurs selon le nombre de métiers différents embauchés en 2005

	Nombre d'employeurs		Heures rapportées	
1	14 650	66 %	42 760 762	34 %
2	4 375	20 %	22 856 620	18 %
3	1 577	7 %	13 600 034	11 %
4	738	3 %	10 890 052	9 %
5	342	2 %	7 683 178	6 %
6	201	1 %	5 975 028	5 %
7	96	0 %	2 999 429	2 %
8	58	0 %	2 453 205	2 %
9	32	0 %	2 601 876	2 %
10	24	0 %	2 066 666	2 %
11	16	0 %	2 226 349	2 %
12	10	0 %	1 149 235	1 %
13	9	0 %	866 222	1 %
14	8	0 %	1 645 994	1 %
15	1	0 %	297 527	0 %
16	5	0 %	855 278	1 %
18	2	0 %	376 467	0 %
19	2	0 %	1 026 271	1 %
20	1	0 %	332 331	0 %
21	1	0 %	2 236 371	2 %
23	2	0 %	834 240	1 %
Total	22 150	100 %	125 733 138	100 %

Source : CCQ

Les salariés

Un niveau record en 28 ans

La main-d'œuvre de l'industrie de la construction franchit un niveau inégalé depuis 1977. Pour la huitième année consécutive, le nombre de salariés actifs s'accroît (3,5 %) relativement à 2004, pour s'établir à 132 859 travailleurs en 2005. La Côte-Nord est pratiquement la seule région à subir une baisse des travailleurs actifs.

La main-d'œuvre continue de connaître un roulement élevé en 2005. La proportion de salariés entrés dans l'industrie (16,5 %) est toutefois plus modérée qu'en 2004. En 2005, 13 790 salariés travaillent pour la première fois dans la construction, soit un peu moins qu'en 2004. Les retours, effectués après une période inactive d'au moins un an, sont aussi en baisse, pour se chiffrer à 7 347. Par ailleurs, 16 689 départs de salariés sont enregistrés en 2005, de sorte que le taux de départ monte à 13,0 %. Un départ sur cinq est le fait de salariés âgés de 55 ans et plus.

Roulement des salariés 2003 à 2005

	2003	2004	2005
Salariés actifs	118 727	128 411	132 859
Entrées	23 314	24 138	21 137
en % des actifs	19,6 %	18,8 %	15,9 %
Salariés actifs pour la 1re fois	14 455	15 732	13 790
Retours après une période d'inactivité	8 859	8 406	7 347
Départs			
Salariés actifs l'année précédente, mais devenus inactifs	12 911	14 454	16 689
en % des actifs de l'année précédente	11,9 %	12,2 %	13,0 %
Entrées nettes	10 403	9 684	4 448

Source : CCQ

Nombre de salariés, moyenne des heures travaillées et salaire annuel moyen selon le métier et l'occupation en 2005

Métier / occupation	Nombre de salariés			Moyenne des heures travaillées			Salaire annuel moyen ^{1}		
	Compagnon	Apprenti	Total	Compagnon	Apprenti	Total	Compagnon	Apprenti	Total
Briqueteur-maçon	2 258	2 326	4 584	906	735	819	29 002	15 826	22 316
Calorifugeur	585	298	883	1 316	1 119	1 249	47 181	30 000	41 383
Carreleur	736	917	1 653	845	669	748	26 159	14 696	19 800
Charpentier-menuisier	16 208	18 881	35 089	1 008	774	882	31 543	16 820	23 621
Chaudronnier	650	104	754	1 303	1 359	1 311	58 542	46 051	56 819
Cimentier-applicateur	1 149	987	2 136	1 046	761	914	33 426	18 673	26 609
Couvreur	2 035	2 238	4 273	946	534	730	30 230	14 427	21 953
Électricien	9 234	5 281	14 515	1 221	1 058	1 162	40 900	22 572	34 232
Ferblantier	2 511	1 354	3 865	1 154	943	1 080	37 842	22 404	32 434
Ferrailleur	813	205	1 018	1 061	609	970	37 642	17 763	33 639
Frigoriste	1 580	889	2 469	1 458	1 173	1 355	48 959	26 048	40 709
Grutier	977	60	1 037	1 333	883	1 307	51 867	29 574	50 578
Mécanicien d'ascenseur	570	300	870	1 537	1 291	1 452	59 407	33 349	50 422
Mécanicien de chantier	1 164	169	1 333	1 012	658	967	42 406	19 540	39 507
Mécanicien de machines lourdes	263	62	325	984	820	953	40 480	25 514	37 625
Mécanicien en protection-incendie	594	413	1 007	1 452	1 312	1 395	47 898	30 027	40 568
Monteur d'acier de structure	1 519	364	1 883	1 154	788	1 083	43 207	22 989	39 299
Monteur-mécanicien (vitrier)	868	878	1 746	1 041	834	937	32 913	19 336	26 086
Opérateur de pelles mécaniques	3 256	820	4 076	999	696	938	32 897	20 022	30 307
Opérateur d'équipement lourd	4 682	948	5 630	872	658	836	27 570	17 992	25 957
Peintre	2 538	2 849	5 387	879	666	767	25 997	14 142	19 728
Plâtrier	1 033	1 966	2 999	835	647	711	24 717	13 582	17 418
Poseur de revêtements souples	778	370	1 148	734	537	671	20 419	12 910	17 999
Poseur de systèmes intérieurs	1 038	1 596	2 634	1 078	838	933	33 936	18 941	24 850
Serrurier de bâtiment	583	261	844	979	732	903	32 932	19 304	28 718
Tuyauteur	4 991	2 786	7 777	1 262	1 170	1 229	45 386	25 387	38 222
Total des salariés qualifiés	**62 613**	**47 322**	**109 935**	**1 073**	**822**	**965**	**35 679**	**18 476**	**28 274**
Boutefeu et foreur			436			1 057			35 509
Manœuvre			17 946			813			21 710
Main-d'œuvre de lignes			1 260			1 161			41 641
Soudeur			983			994			38 763
Autres occupations			2 299			929			29 533
Total des occupations			**22 924**			**856**			**24 583**
Total des salariés			**132 859**			**946**			**27 637**

1. Incluant les indemnités de congés, les primes et les heures supplémentaires. Les données portent sur tous les salariés ayant rapporté au moins une heure de travail durant l'année. Les moyennes d'heures et de salaire ne reflètent pas nécessairement la situation des travailleurs réguliers.

Source : CCQ

Le nombre de travailleurs exerçant un métier ou une occupation varie d'une année à l'autre, en fonction des besoins. En 2005, les plâtriers (+ 13,8 %) sont les premiers à prendre part à la croissance. La solidité du secteur génie civil et voirie stimule également la présence des opérateurs de pelles mécaniques (+ 9,1 %). De même, le secteur institutionnel et commercial permet aux carreleurs (+ 7,5 %), aux couvreurs (+ 6,6 %) et aux mécaniciens d'ascenseur (+ 6,6 %) d'être présents en plus grand nombre sur les chantiers. En revanche, d'autres travailleurs sont moins nombreux : c'est le cas notamment des mécaniciens de machines lourdes (- 6,9 %) et des ferrailleurs (- 5,2 %).

Un nombre inégalé d'apprentis

Plus de la moitié (53,5 %) du volume de travail est effectué par les compagnons, environ le tiers (30,9 %) est fait par les apprentis, tandis que 15,6 % est exécuté par les salariés exerçant une occupation. Sur le plan sectoriel, les travaux de génie civil et voirie relèvent surtout des compagnons (45,1 %) et des salariés exerçant une occupation (45,6 %). Quant au bâtiment industriel de même qu'au secteur institutionnel/commercial, ce sont les compagnons qui effectuent la majeure partie du volume de travail (à raison de 71,3 % et 57,0 % respectivement). Enfin, une forte proportion d'heures travaillées dans la construction résidentielle échoit aux apprentis (50,6 %).

Le nombre d'apprentis actifs en 2005 (47 322), n'a jamais été aussi élevé depuis le début des années 1970. Des milliers d'apprentis sont entrés dans l'industrie de la construction au cours des dernières années, gonflant leur proportion à 35,6 % de la main-d'œuvre en 2005 comparativement à 21,6 % en 1996. Quant à la proportion des compagnons, elle tend à diminuer, bien que ceux-ci soient plus nombreux d'année en année : en 2005, ils représentent 47,1 % de la main-d'œuvre comparativement à 61,0 % en 1996.

Les salariés peuvent travailler dans plusieurs secteurs de la construction à la fois. Ils sont 26 % à le faire en 2005, dont 22 % dans deux secteurs. Ainsi, la majorité des salariés est active dans un seul secteur de la construction.

Le rajeunissement des travailleurs se concrétise

La proportion des salariés âgés de moins de 25 ans a plus que doublé en neuf ans. Elle se maintient à près de 15 % en 2004 et 2005, comparativement à 6,8 % en 1996. Les salariés âgés de 35 à 44 ans dominent encore en nombre, mais leur proportion demeure dans un cycle baissier ayant débuté en 2000 (27,1 % en 2005 relativement à 31,5 % en 2000). Par ailleurs, la part des salariés âgés de 55 ans et plus oscille toujours autour de 12,0 %, malgré le fait qu'ils soient un peu plus nombreux. Un peu plus de 16 000 salariés sont âgés de 55 ans et plus.

En ce qui concerne l'âge moyen de l'ensemble des salariés de la construction, il se situe à 39 ans en 2005, en baisse continuelle depuis 1999. L'âge moyen des compagnons est de 45 ans, celui des apprentis est de 31 ans, tandis que celui des salariés exerçant une occupation atteint presque 40 ans. Les métiers où l'on retrouve le plus de travailleurs âgés sont ceux de grutier et de soudeur, dont l'âge moyen respectif se chiffre à 47 ans et à 46 ans, tandis que les frigoristes, les mécaniciens en protection-incendie et les poseurs de systèmes intérieurs comptent parmi les métiers où les travailleurs sont les plus jeunes, avec une moyenne d'âge de 35 ans.

Répartition des salariés selon le groupe d'âge en 2005

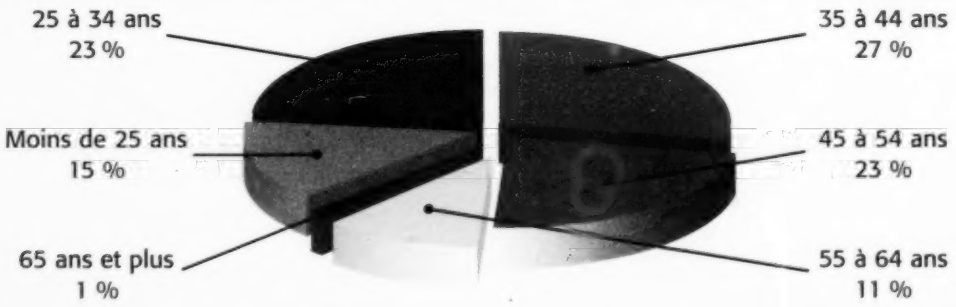

Source : CCQ

Un salaire horaire moyen majoré

Le salaire horaire moyen global (incluant les indemnités de congés, les primes et les heures supplémentaires) s'élève à 29,20 $ en 2005, soit 1,7 % de plus qu'en 2004. Tous les secteurs de la construction enregistrent des majorations de salaire en 2005. Dans le secteur institutionnel et commercial, le salaire horaire moyen augmente de 2,6 % pour s'établir à 28,62 $, tandis que le travailleur du secteur industriel empoche un gain semblable de 2,3 %, portant le salaire horaire moyen à 35,76 $. Soulignons que, malgré des salaire de base uniformes s'appliquant à ces deux secteurs, les taux horaires moyens divergent en raison de l'importance des primes accordées, des différents métiers exercés et de la présence plus ou moins grande d'apprentis. Quant au secteur génie civil et voirie, il voit son taux horaire moyen augmenter de 1,7 % pour se situer à 32,51 $, tandis que celui du secteur résidentiel progresse de 1,1 %, pour se fixer à 24,06 $.

L'année 2005 affiche une moyenne de 946 heures travaillées par salarié, ce qui est légèrement inférieur (0,7 %) à celle de 2004. La moyenne d'heures travaillées par apprenti augmente légèrement de 0,8 % pour atteindre 822 heures. En revanche, la moyenne d'heures travaillées par les compagnons reste relativement stable, soit 1 073 heures. Les compagnons gagnent un salaire annuel moyen de 35 176 $, tandis que les apprentis reçoivent un salaire moyen de 18 476 $. Finalement, les salariés exerçant une occupation gagnent un salaire annuel moyen de 24 583 $ et ils travaillent 3,7 % heures de moins qu'en 2004, soit 822 heures, en moyenne. Ce sont les mécaniciens d'ascenseur (1 452 heures), les frigoristes (1 355 heures) et les grutiers (1 307) qui rapportent les moyennes d'heures les plus élevées en 2005.

Précisons que les moyennes d'heures travaillées sont calculées en tenant compte de tous les salariés ayant rapporté au moins une heure de travail assujettie à la Loi R-20. La situation des travailleurs réguliers peut ainsi s'avérer différente. En effet, plusieurs travailleurs entrent et sortent de l'industrie ou comblent des besoins en période de pointe, ce qui les empêche d'atteindre une moyenne élevée lorsqu'on tient compte de tous les travailleurs actifs d'une année donnée. Il faut donc nuancer les données officielles sur les moyennes annuelles de salaires ou d'heures travaillées. En effet, en excluant les travailleurs qui réalisent moins de 500 heures, soit le tiers des travailleurs actifs, la moyenne d'heures passe de 946 à 1 299, ce qui porte le salaire annuel moyen à 38 231 $.

Près de 1 500 femmes sur les chantiers

Le nombre de femmes actives poursuit sa croissance, atteignant un total de 1 472 en 2005. Il s'agit d'un gain de 13 % par rapport à 2004, tandis que la main-d'œuvre globale augmente de 3 %. Ainsi, les femmes comptent maintenant pour 1,1 % de la main-d'œuvre, ce qui est quatre fois plus élevé qu'en 1993. Rappelons qu'en 2004, le nombre de femmes s'est accru de 26 %, tandis que que la hausse de la main-d'œuvre totale se chiffre à 8 %.

Au cours de l'année 2005, 270 femmes intègrent l'industrie de la construction pour la première fois. Il s'agit d'une proportion de 2,3 % des nouvelles entrées à l'apprentissage ou à un titre occupationnel.

Les travailleuses de l'industrie ont leurs particularités. Elles sont majoritairement présentes dans les métiers de peintre, charpentier-menuisier, électricien ainsi que chez les manœuvres. Comme leur intégration dans l'industrie est relativement récente, les deux tiers possèdent encore le statut d'apprenti, tandis que les apprentis représentent le tiers de l'ensemble des salariés. Les femmes apprenties sont particulièrement présentes dans les métiers de calorifugeur, peintre, grutier, plâtrier et carreleur, où elles représentent de 5 % à 10 % des apprentis. Seulement 9 % des femmes ont le statut de compagnon, tandis que cette proportion atteint 47 % chez l'ensemble de la main-d'œuvre. Enfin, les occupations constituent le statut de 24 % des femmes comparativement à 17 % pour la main-d'œuvre totale.

Les femmes dans la construction

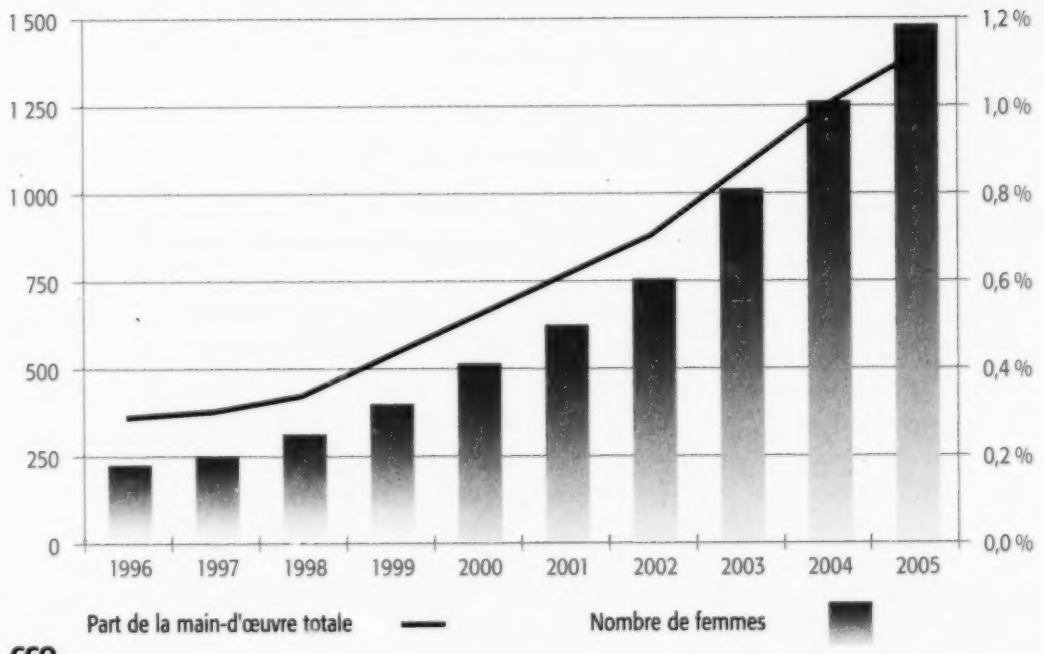

Source : CCQ

Caractéristiques sectorielles dans l'industrie assujettie en 2005

	Résidentiel	Institutionnel et commercial	Industriel	Génie civil et voirie	Total[1]
Heures travaillées	26 259 001	61 423 133	14 776 487	22 816 110	125 733 138
Salariés					
Nombre[2]	45 321	78 759	21 489	28 055	132 859
% travaillant dans plus d'un secteur	48 %	40 %	56 %	40 %	26 %
Moyenne d'heures dans le secteur	579	781	688	813	946
Salaire horaire moyen ($)[3]	24,06	28,62	35,76	32,51	29,20
Proportion des heures par statut :					
Apprenti	51 %	34 %	16 %	9 %	31 %
Compagnon	42 %	57 %	71 %	45 %	54 %
Occupation	7 %	9 %	13 %	46 %	16 %
Employeurs					
Nombre[2]	12 212	13 006	1 872	1 992	22 150
% travaillant dans plus d'un secteur	44 %	46 %	66 %	53 %	29 %
% avec 5 salariés et moins	92 %	83 %	76 %	69 %	83 %
Moyenne d'heures dans le secteur	2 150	4 723	7 893	11 454	5 676
Masse salariale (millions $)[3]	632	1 758	528	742	3 672

1. Le total comprend les données pour lesquelles aucun secteur n'a été établi.
2. Le même salarié ou employeur peut apparaître dans plus d'un secteur, mais n'est pris en compte qu'une fois dans le total.
3. Incluant les indemnités de congés, les primes et les heures supplémentaires.

Source : CCQ

FIERS DE BÂTIR ENSEMBLE

L'industrie de la construction du Québec

Photo de la page couverture : Agence métropolitaine de transport AMT

PU 50 02 (0806)